

PROJET D'ORDRE DU JOUR		
POINTS	Temps approximatif	Pouvoir du conseil d'établissement
1. Accueil	5 minutes	
2. Adoption de l'ordre du jour du 15 décembre 2021	5 minutes	Adoption
3. Questions du public		
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 oct. 2021	10 minutes	Adoption
5. Suivis au procès-verbal	5 minutes	Information
6. Rapport de la direction	5 minutes	Information
7. Budget annuel de l'école	40 minutes	Adoption
8. Attestation des montants reçus par notre établissement pour les mesures protégées	2 minutes	Adoption
9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	10 minutes	Adoption
10. Planification des contenus obligatoires pour l'éducation à la sexualité	10 minutes	Approbation
11. Photo scolaire 22-23	5 minutes	Approbation
12. Service de garde		
11.1 : Régie interne : absence des élèves et facturation	10 minutes	Approbation
11.2 : Programmation des JP (5 et 24 janvier et 18 fév.)	2 minutes	Approbation
13. Nouvelles des comités	5 minutes	Information
13.1 Comité de parents		
14. Autres points		
15. Levée de la séance		